

RCS : AJACCIO Code greffe : 2001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00180 Numéro SIREN : 325 940 856 Nom ou dénomination : SAGONE RESORT

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2022 sous le numéro de dépôt 1941

SAGONE RESORT

Société par Actions Simplifiée au capital de 270 000 €

Siège social : route de Vico, lieudit U MINTRASTETU

20160 VICO

325 940 856 RCS AJACCIO

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES

Copie certifiée conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small vertical stroke.

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise LDI MINIRASTETU		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 2 5 9 4 0 8 5 6 0 0 0 1 7			Néant ☐ *
		Exercice N clos le. 31122019	
		N-1 31122018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB	43 366	43 366
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 039	10 734
Fonds commercial (1)	AH	14 000	14 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN	1 435 409	701 038
Constructions	AP	8 337 048	4 812 135
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 063 109	751 203
Autres immobilisations corporelles	AT	2 388 819	765 709
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	67 730	67 730
Créances rattachées à des participations	BB	1 243	1 243
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	15 023	15 023
TOTAL (II)	BJ	13 384 786	7 084 184
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT	11 073	11 073
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	102 364	102 364
Autres créances (3)	BZ	802 929	802 929
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités	CF	45 605	45 605
Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 567	13 567
TOTAL (III)	CJ	975 539	975 539
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 360 325	7 084 184
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété *			
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 270 000 000.....)	DA	270 000	270 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	27 000	27 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 754 387	2 541 064
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(66 910)	285 324
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 984 477	3 123 388
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 454 242	3 113 497
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	117 714	146 790
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	139 083	127 750
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	285 834	213 262
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 208	101 440
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	245 133	213 890
	Autres dettes	EA	4 450	24
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 291 663	3 916 655
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 276 140	7 040 043
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 209 973	4 004 552
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	329 402	FB		FC	328 507
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	2 817 122	FH		FI	3 030 767
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 146 524	FK		FL	3 359 274
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	5 570
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 769
	Autres produits (1) (11)					FQ	12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 155 875
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	169 718
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 680)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 441 690
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	48 117
	Salaires et traitements*					FY	554 120
	Charges sociales (10)					FZ	142 796
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	810 241
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	878
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 164 879
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(9 004)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	10 315
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	157
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	157
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	90 482
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	90 482
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(90 325)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(109 644)

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	222 9 710	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	833	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	222 10 543	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 344 1 774	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	294 367 169 187	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	295 711 170 961	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(295 489) (160 418)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(338 222) (249 134)		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)			HL	3 156 254 3 371 579		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 223 164 3 086 256		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(66 910) 285 324	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	288 925 238 463
			- Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 769
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	850 2 491	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin	A7		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe				295 711	222	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	18
Total	20

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4247 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4247 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		2 896 425	40 028	104 190	3 040 643
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		900 608	33 355	95 224	1 029 187
- dotations de l'exercice		185 413	2 941	3 475	191 829
Total		1 086 021	36 296	98 699	1 221 016
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		1 608 030	43 855	113 373	1 765 259
- exercice		288 189			288 189
Total		1 896 219	43 855	113 373	2 053 447
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		287 428			287 428
- entre 1 et 5 ans		896 039			896 039
- à plus de 5 ans		85 858			85 858
Total		1 269 324			1 269 324

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAGONE TRAVAUX	195 955	100.00	4 710
- SAGONE NATURE	72 612	99.98	11 121
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	43 366		D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	29 285		KE			KF	3 754		
CORPORELLES	Terrains				KG	1 415 614		KH			KI	19 795		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ	4 711 588		KK			KL	15 000		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM			KN			KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	128 331	KP	3 465 663		KQ			KR	144 797		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	29 082	KS	940 015		KT			KU	123 095		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	1 317 861		KW			KX	993 651			
		Matériel de transport *		KY	63 456		KZ			LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	23 320		LC			LD	5 531				
	Emballages récupérables et divers *		LE			LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours		LH			LI			LJ					
	Avances et acomptes		LK			LL			LM					
	TOTAL III		LN	11 937 517		LO			LP	1 301 869				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T		
		Autres participations				8U	95 977		8V			8W	1 243	
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U			1V	15 023			
TOTAL IV				LQ	95 977		LR			LS	16 266			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	12 106 144		OH			OJ	1 321 889		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		D0	43 366	D7	43 366				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	33 039	IX	33 039				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 435 409	LZ	1 435 409				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	4 726 588	MC	4 726 588				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF					
	Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH	3 610 460	MI	3 610 460				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 063 109	ML	1 063 109				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM	15 000	MN	2 296 512	MO	2 296 512				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	63 456	MR	63 456				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	28 851	MU	28 851				
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF					
TOTAL III		IY		NG	15 000	NH	13 224 386	NI	13 224 386					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW					
	Autres participations		IO		OX	28 247	OY	68 972	OZ	68 972				
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D					
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	15 023	2G	15 023				
	TOTAL IV		I3		NJ	28 247	NK	83 996	2H	83 996				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	43 247	OL	13 384 786	OM	13 384 786		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORTNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	43 354	EL	12	EM		EN	43 366
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	7 955	PF	2 779	PG		PH	10 734
Terrains		PI	636 676	PJ	64 362	PK		PL	701 038
Constructions	Sur sol propre	PM	1 939 371	PN	193 687	PO		PQ	2 133 058
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	2 439 769	PW	239 308	PX		PY	2 679 077
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	635 296	QA	115 906	QB		QC	751 203
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	495 459	QE	187 758	QF		QG	683 218
immobilisations	Matériel de transport	QH	53 543	QI	5 565	QJ		QK	59 108
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 521	QM	863	QN		QO	23 384
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 222 635	QV	807 450	QW		QX	7 030 085
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	6 273 944	OP	810 241	OQ		OR	7 084 184

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
TOTAL I																
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL II																
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc. am. divots	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL								NM					NO	
TOTAL IV																
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D
		- corporelles	6E	6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1)*	O6	O7		O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	TY		TZ		UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB		UC		UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF				
	- financières	UC		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	1 243		UM	1 243		UN		
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières		UT	15 023		UV	15 023		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	407		407					
	Autres créances clients		UX	101 957		101 957					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	16		16					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	425		425					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	720 047		411 163		308 884			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	65 890		65 890					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP									
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	16 552		16 552					
	Charges constatées d'avance		VS	13 567		13 567					
	TOTAUX			VT	935 127		VU	626 243		VV	308 884
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	5 920		5 920						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	3 448 321		448 217		1 710 387		1 289 717		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	81 585		(0)		81 585				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	285 834		285 834						
Personnel et comptes rattachés		8C	14 013		14 013						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 189		17 189						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 877		4 877						
Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 129		9 129						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	245 133		245 133						
Groupe et associés (2)		VI	36 130		36 130						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 450		4 450						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	4 152 579		VZ	1 070 890		1 791 972		1 289 717
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	700 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	359 507		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

SAGONE RESORT

Société par Actions Simplifiée au capital de 270 000 €

Siège social : route de Vico, lieudit U MINTRASTETU

20160 VICO

325 940 856 RCS AJACCIO

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le trente juin, à 9 heures.

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président, par courriel avec demande de confirmation de lecture en date du 23 juin 2020,

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société S & E, Président de la société, représentée par son représentant légal Monsieur Éric CASCIO, préside la séance.

La Présidente de séance constate que sont présents :

- la SARL S&E représentant 4500 actions ;
- la SAS SAGONE RESORT représentant 77 actions.

et ont voté à distance :

- la SARL LINK représentant 3400 actions ;
- Madame Véronique CASCIO représentant 4500 actions ;
- Monsieur Jean-Franck CASCIO représentant 1100 actions ;
- Madame Sylvia CASCIO représentant 4423 actions ;

Soit au total 6 associés, totalisant 18.000 actions sur les 18.000 représentant le capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale ordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le commissaire aux comptes titulaire, le cabinet AUDITA, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les formulaires de vote à distance,
- les copies des courriels de convocation,
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes,


paraphes

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
Approbation des comptes annuels.
- Quitus au président.
- Affectation du résultat.
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport.
- Fixation du montant des jetons de présence à allouer au Comité de Pilotage.
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte au Président de ce que les dispositions légales et statutaires concernant la communication des documents ont bien été respectées.

Chaque associé déclare parfaitement valable la convocation qui lui a été faite et déclare corrélativement renoncer à se prévaloir des dispositions légales et conventionnelles applicables quant aux modalités et délais prévus en matière de convocation à une assemblée ordinaire. Il déclare être bien informé des questions dont il va être débattu et avoir pu prendre, en temps utile, connaissance des rapports et documents soumis à la présente Assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve l'inventaire et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019, lesquels font apparaître une perte de 66 910 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts à hauteur de 135 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, l'assemblée générale donne à la société S&E, Président de la société, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2019.

13500 voix votent POUR, _0_ voix votent CONTRE, _4500_ voix ABSTENTION. En conséquence, cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 66 910 € au fond de réserve facultative dénommé "Réserve de prévoyance" dont le solde créditeur de 2 754 387 € serait ainsi porté à 2 687 477 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes Total	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
2018	72 000 €	72 000 €	-
2017	72 000 €	72 000 €	-
2016	72 000 €	72 000 €	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Il est rappelé que les opérations relevant desdites conventions réglementées sont les suivantes :

- Honoraires au profit de la société S&E (au titre de sa mission de direction commerciale, de ressources humaines et de communication en exécution de la convention d'assistance et de prestations de service conclue antérieurement et s'étant renouvelée au cours de l'exercice) : 60 000,00 € H.T
- Honoraires au profit de la société LINK (au titre de sa mission de direction financière en exécution de la convention d'assistance et de prestations de service conclue antérieurement et s'étant renouvelée au cours de l'exercice) : 30 000,00 € H.T
- Honoraires au profit de la société MNC (au titre de sa mission d'animation commerciale en exécution de la convention d'assistance et de prestations de service conclue antérieurement et s'étant renouvelée au cours de l'exercice) : 30 000,00 € H.T
- Honoraires au profit de la société SAGONE DISTRIBUTION (au titre de sa mission d'assistance comptable en exécution de la convention d'assistance et de prestations de service conclue antérieurement et s'étant renouvelée au cours de l'exercice) : 18 000 € HT

13500 voix votent POUR, _4500_ voix votent CONTRE, _0_ voix votent ABSTENTION. En conséquence, cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

SIXÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide qu'il ne sera pas alloué de jetons de présence au Comité de Pilotage pour l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que les mandats de la société AUDITA, commissaire aux comptes titulaire, et de la société MS CONSEIL, commissaire aux comptes suppléant, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide de les renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

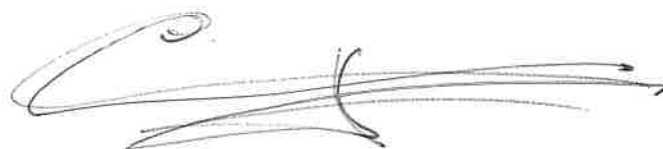
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Société.

Le président
S & E SARL
Éric CASCIO, gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke, ending in a small hook.

S.A.S. SAGONE RESORT

LIEUDIT U MINTRASTETU

ROUTE DE VICO

20160 VICO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Ce rapport contient 20 pages.

S.A.S. SAGONE RESORT

Société par Actions Simplifiée au capital social de 270 000 Euros

LIEUDIT U MINTRASTETU

ROUTE DE VICO

20160 VICO

RCS AJACCIO 325 940 856

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

S.A.R.L. AUDITA

Représentée par Patrice SEJNERA

Société inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes près la

Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

25 Rue SYLVABELLE - 13006 MARSEILLE

S.A.S. SAGONE RESORT

Société par Actions Simplifiée au capital social de 270 000 Euros

LIEUDIT U MINTRASTETU

ROUTE DE VICO

20160 VICO

RCS AJACCIO 325 940 856

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée SAGONE RESORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :
La reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 12 juin 2020



S.A.R.L. AUDITA,
Représentée par Patrice SEJNERA
*Société inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes près la
Cour d'Appel d'Aix-en-Provence*

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise LDT MINIRASTETU

20118 SAGONE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Número SIRET* 3 2 5 9 4 0 8 5 6 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9		N-1 3 1 1 2 2 0 1 8			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	43 366	AC	43 366				12
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 039	AG	10 734	8 305			7 330
	Fonds commercial (1)	AH	14 000	AI		14 000			14 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN	1 435 409	AO	701 038	734 371			778 938
	Constructions	AP	8 337 048	AQ	4 812 135	3 524 913			3 798 112
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 063 109	AS	751 203	311 907			304 718
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 388 819	AU	765 709	1 623 110			818 031
	Immobilisations en cours	AV		AW					15 000
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	67 730	CV		67 730			67 730
	Créances rattachées à des participations	BB	1 243	BC		1 243			28 247
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	15 023	BI		15 023			
TOTAL (II)		BJ	13 384 786	BK	7 084 184	6 300 602			5 832 117
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT	11 073	BU		11 073			8 393
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	102 364	BY		102 364			46 875
	Autres créances (3)	BZ	802 929	CA		802 929			978 395
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	45 605	CG		45 605			162 100
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 567	CI		13 567			12 163
	TOTAL (III)	CJ	975 539	CK		975 539			1 207 925
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 360 325	IA	7 084 184	7 276 140			7 040 043
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	16 266	(3) Part à plus d'un an :	CR	308 884
	Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Dans le cas d'un amortissement par dépréciation, cette rubrique est déduite dans la rubrique 2022

Dossier N° 012222 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2.7.0....0.0.0.....)			DA	270 000	270 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	27 000	27 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	2 754 387	2 541 064
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(66 910)	285 324		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	2 984 477	3 123 388		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 454 242	3 113 497		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	117 714	146 790	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	139 083	127 750		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	285 834	213 262		
	Dettes fiscales et sociales			DY	45 208	101 440		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	245 133	213 890		
	Autres dettes			EA	4 450	24		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	4 291 663	3 916 655		
	Ecarts de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 276 140	7 040 043		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 209 973	4 004 552	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :SAGONE RESORT

Néant

*

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	329 402	FB		FC	329 402	328 507	
	Production vendue	{				FF			
									biens*
	services*	FG	2 817 122	FH		FI	2 817 122	3 030 767	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 146 524	FK		FL	3 146 524	3 359 274	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	5 570		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 769	1 609	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12	125	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 155 875	3 361 008	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	169 718	198 681
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(2 680)	(410)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 441 690	1 281 307
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	48 117	64 076
	Salaires et traitements*						FY	554 120	570 884
	Charges sociales (10)						FZ	142 796	146 439
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{		- dotations aux amortissements*		GA	810 241	787 177	
				- dotations aux provisions		GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	878	2 920
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 164 879	3 051 074
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(9 004)	309 935
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	10 315	20 597
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	157	28
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	157	28
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	90 482	92 757
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	90 482	92 757
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(90 325)	(92 729)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(109 644)	196 609	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° 012222 en Euros.

RENDU PAR LE 03/05/2023 À 14:00

03/05/2023

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	222	9	710	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		833		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	222	10	543	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 344	1	774	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	294 367	169	187	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	295 711	170	961	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(295 489)	(160	418)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(338 222)	(249	134)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 156 254	3	371 579	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 223 164	3	086 256	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(66 910)	285	324	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont		{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						HY				
	(3)	Dont		{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier						IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	288 925	238	463
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IJ			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									IK			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)									HX			
	(9)	Dont transferts de charges									RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									RD			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A1	3 769		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			obligatoires	A9						
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			dont cotisations Madelin	A7						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
											295 711		222	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	18
Total	20

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4247 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4247 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		2 896 425	40 028	104 190	3 040 643
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		900 608	33 355	95 224	1 029 187
- dotations de l'exercice		185 413	2 941	3 475	191 829
Total		1 086 021	36 296	98 699	1 221 016
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		1 608 030	43 855	113 373	1 765 259
- exercice		288 189			288 189
Total		1 896 219	43 855	113 373	2 053 447
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		287 428			287 428
- entre 1 et 5 ans		896 039			896 039
- à plus de 5 ans		85 858			85 858
Total		1 269 324			1 269 324

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAGONE TRAVAUX	195 955	100.00	4 710
- SAGONE NATURE	72 612	99.98	11 121
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Désignation de l'entreprise :SAGONE RESORT

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste3			
INCorp.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I				CZ	43 366		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II				KD	29 285		KE		KF	3 754		
CORPORELLES	Terrains				KG	1 415 614		KH		KI	19 795		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	4 711 588		KK		KL	15 000	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	128 331	KP	3 465 663		KQ		KR	144 797
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	29 082	KS	940 015		KT		KU	123 095
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	1 317 861		KW		KX	993 651	
		Matériel de transport *				KY	63 456		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	23 320		LC		LD	5 531	
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK			LL		LM			
	TOTAL III				LN	11 937 517		LO		LP	1 301 869		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T		
		Autres participations				8U	95 977		8V		8W	1 243	
Autres titres immobilisés				1P			1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U		1V	15 023			
TOTAL IV				1Q	95 977		1R		1S	16 266			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	12 106 144		0H		0J	1 321 889			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice4			
INCorp.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I		IN		C0		D0	43 366	D7	43 366	
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II		IO		LV		LW	33 039	IX	33 039	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 435 409	LZ	1 435 409	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	4 726 588	MC	4 726 588	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	3 610 460	MI	3 610 460
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 063 109	ML	1 063 109
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	15 000	MN	2 296 512	MO	2 296 512	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	63 456	MR	63 456	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	28 851	MU	28 851	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	15 000	NH	13 224 386	NI	13 224 386	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations		I0		0X	28 247	0Y	68 972	0Z	68 972
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	15 023	2G	15 023		
TOTAL IV		13		NJ	28 247	NK	83 996	2H	83 996		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	43 247	0L	13 384 786	0M	13 384 786		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 012222 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	43 354	EL	12	EM		EN	43 366
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	7 955	PF	2 779	PG		PH	10 734
Terrains		PI	636 676	PJ	64 362	PK		PL	701 038
Constructions	Sur sol propre	PM	1 939 371	PN	193 687	PO		PQ	2 133 058
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	2 439 769	PW	239 308	PX		PY	2 679 077
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	635 296	QA	115 906	QB		QC	751 203
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	495 459	QE	187 758	QF		QG	683 218
	Immobilisations	QH	53 543	QI	5 565	QJ		QK	59 108
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 521	QM	863	QN		QO	23 384
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 222 635	QV	807 450	QW		QX	7 030 085
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	6 273 944	ØP	810 241	ØQ		ØR	7 084 184

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAGONE RESORT

Néant [X] *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours		6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

